

## Je suis un partenaire : les points- clés de la demande de logement en ligne



**Vous rencontrez une difficulté de saisie de votre demande ?** Notre formulaire offre une navigation optimale à partir d'Explorer 10 ou avec un autre navigateur Internet (Mozilla, Chrome...). La version de navigateur Internet que vous utilisez n'est peut être pas compatible ? L'utilisation d'Explorer 8 et 9 peut générer des anomalies d'enregistrement des demandes.

### Un service innovant pour faciliter votre quotidien



Pour simplifier vos démarches d'accompagnement des candidats au logement, **Adoma propose une demande de logement 100% en ligne.**

Ce dispositif permet, grâce **traitement informatisé** des demandes, d'**améliorer l'efficacité et la transparence** du système d'attribution des logements.

Dès à présent, et pour faciliter votre quotidien, Adoma met à votre disposition un outil :

- **Innovant** : fini les dossiers papier à envoyer !
- **Rapide** : quelques minutes suffisent pour remplir le formulaire en ligne.
- **Pratique** : Adoma vous informe par SMS et/ ou mail dès l'enregistrement de votre demande.



Attention, si vous êtes un collecteur du Groupe Action Logement, vous avez accès à un [Extranet dédié pour la demande de logement](#) .

### Quelques conseils pour bien saisir le formulaire en ligne

La **saisie du formulaire se réalisant en une seule fois**, il ne vous sera pas possible :

- d'enregistrer votre demande et de la poursuivre ultérieurement
- de modifier votre demande après l'avoir enregistrée

Avant de vous lancer et pour vous simplifier la saisie, munissez- vous des documents suivants :

- le numéro unique de demande de logement social du candidat au logement (s'il en a un)
- ses avis d'imposition des deux dernières années
- le montant de ses ressources mensuelles (salaires, allocations, pensions...)
- sa carte d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité

Selon la situation du candidat au logement, d'autres justificatifs pourront lui être demandés.

- [Téléchargez la liste des pièces justificatives](#) (pdf - 0.2 Mo)

### Prenez connaissance de notre charte d'attribution des logements



Construite autour de 8 engagements forts, cette charte détaille nos règles et étapes- clés d'attribution, en les rendant lisibles par tous. Elle traduit notre engagement pour la transparence et l'égalité de traitement des demandes de logement.



[Téléchargez la Charte d'attribution](#) (pdf - 0.4 Mo)



Lors de la saisie, aucune copie de pièces justificatives ne sera demandée. Celles-ci devront être transmises par le candidat lors de son entretien avec le responsable de résidence Adoma.

**Attention, pour que la demande puisse être traitée, vous devez obligatoirement renseigner :**

- **un n° de téléphone portable ou une adresse mail** afin qu'Adoma puisse tenir informé le candidat. S'il n'a pas d'adresse mail, proposez-lui d'en créer une, c'est simple et gratuit !
- **les zones marquées d'une étoile** qui doivent impérativement être complétées pour passer à l'étape suivante.



Adoma accueille principalement des personnes seules. En cliquant sur l'option « chambre », le candidat augmentera ses possibilités d'obtenir rapidement un logement.

**Une question sur la saisie en ligne ?**

- > Cliquez sur le bouton "**Je visionne le mode d'emploi**" en haut de la page.
- > Pour plus d'informations sur la demande de logement en ligne, n'hésitez pas à [contacter la Direction Territoriale de votre secteur](#).

**Prêt à saisir la demande de logement en ligne ?**

- > Cliquez sur le bouton "**Je réalise ma demande de logement en ligne**" en haut de la page.

**Et après, que se passe-t-il ?**

Une fois la saisie terminée, Adoma envoie automatiquement au candidat, par SMS et/ou mail, un **numéro d'enregistrement**.

Dès qu'un préavis est déposé ou qu'un logement est libéré, **le dossier est étudié en commission**.

La demande reste **valable pendant 6 mois**. Dans ce délai, le candidat est assuré d'avoir un retour d'Adoma :

- soit pour lui **proposer un logement** et l'inviter à un entretien dans une résidence Adoma.
- soit pour lui proposer de **renouveler sa demande** si la période des 6 mois est écoulée.

**Quels avantages pour nos partenaires ?**

- **Priorisation** : si vous êtes un partenaire conventionné, au moment de la saisie, sélectionnez le nom de votre organisme dans la liste déroulante du formulaire. La demande sera traitée en priorité.
- **Transparence** : si vous le souhaitez, Adoma pourra vous tenir informé de l'avancement du dossier et vous adresser une copie des messages envoyés au candidat au logement.